



Les parcs éoliens et l'eau

L'eau est une ressource précieuse et essentielle. L'accès à l'eau potable pour les familles, les exploitations agricoles, les entreprises et les collectivités est un enjeu de taille au Canada et à l'étranger, qui ne fera que gagner en importance à l'heure où les changements climatiques et la croissance démographique exercent une pression grandissante sur les approvisionnements en eau. L'industrie éolienne s'efforce de protéger et de préserver les ressources hydriques tout au long du cycle de vie des parcs éoliens, de la construction au démantèlement, en passant par les activités d'exploitation.

Protéger les puits par la planification

Dans les régions rurales, beaucoup de gens dépendent des puits pour s'approvisionner en eau douce. La salubrité de l'eau potable est l'affaire de tous les ordres de gouvernement, des entreprises, des industries et des consommateurs. Comme l'indique Santé Canada, « sur son parcours jusqu'à vous, l'eau potable peut se contaminer de diverses manières »¹.

Les dangers qui guettent l'eau potable peuvent être saisonniers, comme les sécheresses et les inondations, ou provenir de la présence de minéraux, de silt, de végétation et d'engrais, ou encore du lessivage des terres cultivées. Le puits peut lui-même être en cause, notamment en raison d'un tubage ou d'un dispositif d'étanchéité mal installé, de mauvaises pratiques de forage, d'une pompe en piètre état ou d'un manque d'entretien.

De plus, les activités récréatives, commerciales ou industrielles à proximité peuvent poser un risque de contamination. Comme l'industrie éolienne en est consciente, elle applique une approche de gestion préventive des risques pour garantir la salubrité des approvisionnements en eau. Parmi les mesures mises de l'avant, notons l'évaluation et la vérification rigoureuses des conditions locales pour relever les risques connus et potentiels, la planification axée sur la prévention visant à réduire ou à éliminer ces risques et le respect des règlements locaux et provinciaux en matière d'évaluation environnementale.

¹ <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/qualite-eau/eau-potable.html>

Gérer les risques de façon responsable

La construction d'un parc éolien en sol canadien est soumise à un processus d'approbation rigoureux mené par différents organismes gouvernementaux. L'évaluation environnementale doit comprendre une analyse exhaustive du site en question visant à déterminer si le projet proposé pourrait avoir des effets néfastes sur l'environnement, notamment sur les systèmes d'approvisionnement en eau.

Le processus d'évaluation peut consister en une série de tests et d'analyses, et au besoin, d'inventaires géologiques et hydrogéologiques, d'études géotechniques du site, de collecte de données de base sur la qualité de l'eau ou d'évaluations détaillées des puits en collaboration avec les propriétaires.

Si les collectivités qui accueillent les parcs éoliens s'inquiètent des répercussions sur leurs systèmes d'approvisionnement en eau, que ce soit à l'étape de la construction, de l'exploitation ou du démantèlement, l'industrie éolienne prend la question au sérieux. Les promoteurs éoliens ont à cœur d'éliminer ou de réduire au minimum l'incidence de leurs projets sur les puits, et entendent gérer de façon responsable les risques et les préoccupations soulevées et collaborer en continu avec les autorités et les collectivités locales.

Préserver l'eau en évitant de la consommer

Le secteur de l'électricité est l'un des plus grands consommateurs d'eau au monde. Toutefois, la filière éolienne produit de l'électricité en n'utilisant pratiquement pas d'eau, sauf pour nettoyer les pales des éoliennes à l'occasion et éviter le soulèvement de poussière le long des routes d'accès.

Les autres principales sources d'électricité, notamment l'énergie nucléaire et les combustibles fossiles, comme le charbon et le gaz naturel, utilisent beaucoup d'eau pour produire la vapeur qui active les turbines générant l'électricité, sans compter que l'eau sert également à refroidir les centrales. De son côté, par sa très faible consommation d'eau, l'énergie éolienne contribue à la préservation des ressources en eau douce du Canada.

Réduire les menaces émanant des changements climatiques

Les changements climatiques menacent sérieusement les ressources en eau douce de la planète. Les gaz à effet de serre, qui emprisonnent la chaleur, font grimper la température de la Terre, ce qui modifie considérablement la quantité, la qualité, la distribution et les périodes d'accessibilité de l'eau potable pour une population grandissante.

Comme l'énergie éolienne ne génère aucun gaz à effet de serre, elle atténue ces menaces en offrant une source d'électricité fiable et abordable qui ne contribue pas aux changements climatiques, ce qui en fait l'une des sources d'électricité les plus durables à l'heure actuelle.

Renforcer et diversifier les collectivités

Les projets éoliens fournissent un apport positif et durable aux collectivités du Canada tout en contribuant à la préservation et à la protection des ressources en eau.

Voici quelques exemples à l'échelle locale :

- Retombées économiques et sociales considérables découlant des nouvelles recettes fiscales municipales.
- Revenu stable pour les agriculteurs et les propriétaires fonciers qui louent leurs terres.
- Création de nouveaux emplois de grande qualité durant la construction, tant pour les gens de métier que pour les entrepreneurs locaux, ainsi que d'emplois permanents à temps plein une fois le parc en service.
- Stimulation directe de l'économie locale par l'achat de matières premières et l'injection de fonds dans les entreprises de services et les commerces de détail.

